

ÉDITION 3^{ÈME} TRIMESTRE #27

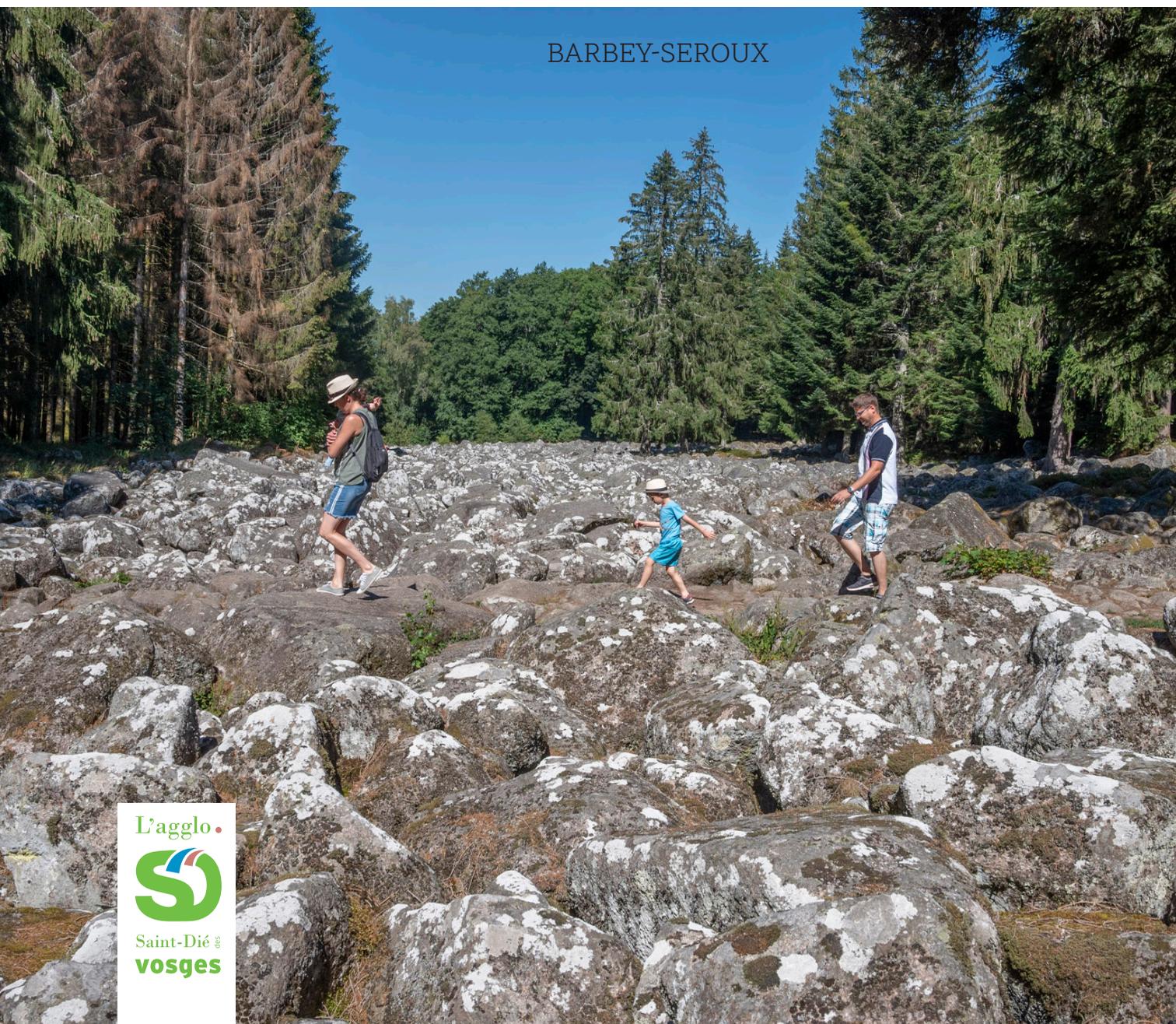


L'Agglo

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

le Mag

BARBEY-SEROUX



ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



Le conseil citoyen se développe

Fort d'une cinquantaine de membres dont une trentaine du territoire de l'agglomération, le Conseil du Développement de la Déodatie est installé depuis septembre dernier. Mis en place conjointement avec le PETR du Pays de la Déodatie, il permet de réunir une assemblée représentant la population locale selon différents critères pour réfléchir sur diverses thématiques.

Infos sur www.deodatie.com/le-conseil-de-developpement



La micro-crèche Les Renardeaux s'ouvre au grand public

Samedi 29 juin, la micro-crèche Les Renardeaux a ouvert ses portes au grand public. Tout au long de la journée, diverses activités ont permis aux visiteurs de découvrir cette structure intercommunale basée à Saint-Léonard. Tente multisensorielle, atelier «je fabrique ma cabane», exposition photographique ou encore parcours de motricité, tous les sens ont été sollicités ! De là à donner des envies de reviens-y ?



Le sport se livre dans les médiathèques

Année olympique oblige, la 10^e édition du Festival «Partir en Livre» proposée dans les différentes médiathèques du réseau intercommunal Escalles portait sur la thématique «Sport et Jeux». Du 19 juin au 21 juillet, lectures, spectacles, dédicaces, olympiades culturelles et jeux ont composé une alléchante programmation. La clôture s'est tenue le 20 juillet dernier à Provençères-et-Colroy au travers d'une journée festive.



La réouverture du motel de L'eau Vive

Objet d'une super exposition au musée Pierre-Noël, le motel L'Eau Vive de Raon-l'Étape a reçu la visite de Claude George, président de l'Agglomération. L'occasion de découvrir les travaux menés par le nouveau propriétaire dans ces historiques Bulles signées Haüsermann et Costy. D'ailleurs, vous rêvez d'un moment d'évasion utopique ? Réservez votre hébergement au 03 65 67 23 14 !

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Plus de la moitié de l'année 2024 s'est déjà écoulée et, comme vous pourrez le lire au fil de ce 27^e numéro de L'Agglo. Le Mag, les mesures engagées fin d'année dernière portent leurs fruits.

Au terme des six premiers mois de déploiement de la Redevance des ordures ménagères incitative (REOMi), les chiffres sont plus qu'encourageants : vous avez et nous avons, collectivement, diminué la part dédiée à l'incinération de près de 1 000 tonnes, tandis que 385 tonnes d'emballages recyclables ont été collectées en plus ! Je suis certain que cet effort commun se poursuivra et que les résultats seront encore meilleurs au fil des semaines. Pour vous permettre de bien adapter vos habitudes de tri sans être financièrement pénalisés, les élus communautaires ont décidé dans un premier temps une facturation très basse de la levée supplémentaire. Une décision dont je me félicite évidemment, tant je suis autant attentif au poids que représente l'Agglomération dans votre budget, qu'au budget de l'Agglomération !

Nous avons également dû harmoniser les tarifs de l'eau et de l'assainissement, comme nous

l'impose la loi. Ce rééquilibrage, difficile mais nécessaire, nous permet d'assurer un service public efficace mais pas de financer à la hauteur des besoins les travaux qui amélioreront le rendement, la sécurité et la qualité de l'eau. Des travaux que nous avons cependant fait le choix d'engager et de poursuivre.

Les déchets et l'eau ne sont pas les seuls grands enjeux pour notre territoire : le Projet de territoire et le Plan Climat Air Energie, sous oublier le Plan de mobilité simplifié, nous mobilisent et définiront notre feuille de route pour les prochaines années. Avant de vous livrer les plans d'actions qui seront déployés à partir de 2025, j'ai souhaité vous expliquer ce que sont un Projet de territoire et un Plan Climat Air Energie, quels sont leurs objectifs et leur vocation. Parce que ce territoire est avant tout le vôtre, parce que c'est vous, individuellement et collectivement, qui le faites vivre et avancer.

*Votre Président,
Avec toute mon amitié,*

Claude George

*Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges*

AU SOMMAIRE**#04 > AVANCER**

- Climat, air et énergie : l'avenir se planifie
- Projet de territoire : «Fédérer autour d'une vision commune»
- Investissements : Des travaux pour l'eau

#08 > DÉVELOPPER

- Economie : La joaillerie, bijou du territoire
- Tourisme : apprendre à découvrir en famille

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- La géographie se décentralise
- REOMI : un essai à transformer

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Barbey-Seroux, cœur de pierre

#18 > LES TEMPS FORTS**#20 > PORTRAIT**

- Cédric Benoit

Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :
service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / **Dépôt légal** - avril 2023

AVANCER >

CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE L'AVENIR SE PLANIFIE

Répondant aux initiatives internationales permettant de s'adapter au changement climatique, la communauté d'agglomération travaille sur l'élaboration d'un Plan Climat, Air, Énergie à l'échelle territoriale.



Contexte

Introduit par la loi Voynet en 1999, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une obligation pour un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) de plus de 50 000 habitants comme la communauté d'agglomération.

Spécifique à chaque territoire, il doit décliner les stratégies internationales, nationales mais aussi régionales puisqu'il doit être en adéquation avec le Schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires (SRADET).

Définition

Le Plan Climat est un document permettant d'agir collectivement face aux trois crises écologiques mondiales que sont le déclin de la biodiversité, le changement climatique et la raréfaction des ressources.

Principaux champs d'actions

Le PCAET planifie, sur six ans, une feuille de route à appliquer dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat. Ainsi, des actions seront menées pour sortir des énergies fossiles en développant les énergies renouvelables, préserver la qualité de l'air et la santé des habitants ou encore atténuer les effets nocifs du changement climatique en s'y adaptant. Les leviers locaux (bâtiments, mobilité, énergie, agriculture, numérique...) peuvent être utilisés.

Acteurs

L'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est cheffe de file du PCAET. Mais pour sa mise en œuvre, tous les acteurs ayant un rôle à jouer sur le territoire sont concernés. Parmi ces derniers, on retrouve les institutionnels que sont la Région et le Département, le PETR du Pays de la Déodatie, des établissements publics, des entreprises mais aussi des habitants.

Application dans le temps

Le premier Plan Climat Air Énergie Territorial sera mis en œuvre de 2025 à 2031. Un bilan sera effectué à mi-parcours afin de voir si les objectifs fixés sont tenus. Un nouveau plan sera ensuite mis en place, renouvelé tous les six ans.

PROJET DE TERRITOIRE «FÉDÉRER AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE»

Impulsé par le président de l'Agglomération Claude George, un projet de territoire se met progressivement en place sur le territoire. Adeline Coignus, chargée de mission, nous en dévoile les coulisses.

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Adeline Coignus : « C'est une feuille de route pour l'avenir. Le but est d'avoir un fil conducteur qui guidera les décisions communautaires pour les dix ans à venir. Le projet de territoire est une vraie avancée car il permet aux élus du territoire d'échanger et de se projeter sur des sujets qui les préoccupent en dehors de tous les temps où ils sont mobilisés. »

D'où vient l'idée ?

A.C. : « Le document du projet de territoire a été introduit par la loi Voynet en 1999. Il n'existe

aucune obligation sur le fait de le faire. Le nôtre résulte d'une volonté du président Claude George et des élus. »

Comment cette feuille de route politique est-elle élaborée ?

A.C. : « Elle est préparée en concertation avec les élus et les agents au travers de séminaires de travail. Les sujets sont tellement importants qu'il est nécessaire d'avoir une démarche fédératrice. Le processus a été lancé en décembre 2023 lors d'une conférence communautaire. Nous avons ensuite effectué

un état des lieux et désormais, nous sommes dans une phase où on commence la construction de la stratégie et le plan d'actions. »

Quelles sont les thématiques mises en avant ?

A.C. : « Les thématiques sont larges et vont perdurer dans le temps. Les élus et les services travaillent notamment sur l'attractivité et l'accueil des habitants, la préservation de l'environnement et des paysages, le développement économique et touristique, la mobilisation collective et les modes d'actions. »

Quand sera-t-il déployé ?

A.C. : « L'objectif est d'adopter le projet de territoire début 2025 pour une mise en œuvre jusque 2035. C'est un choix raisonnable car on peut difficilement se projeter au-delà de dix ans et si le laps de temps est trop court, on ne peut rien mettre en place. »



Une première étape

Première phase de la construction du projet de territoire, l'état des lieux est désormais terminé. Celui-ci consistait à questionner les élus, les agents et les partenaires clés de la communauté d'agglomération au travers, notamment, de séminaires.



INVESTISSEMENTS DES TRAVAUX POUR L'EAU

Par-delà l'obligation d'uniformiser les tarifs de l'eau et de l'assainissement, l'Agglomération mène différents travaux sur le territoire dans le but d'améliorer le service proposé aux usagers. Et ce, malgré un budget serré.

Ne couvrant qu'une partie des charges du service, l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement, votée le 23 octobre 2023, n'offre aucune marge budgétaire. Pour autant et malgré l'inflation galopante des coûts, investir reste une priorité.

Des travaux de rendement

Planifiés depuis de nombreuses années, certains chantiers améliorent le rendement sur des secteurs fuyards. C'est le cas dans la rue des Jumeaux et route de Saint-Dié-Sauceray à Saint-Michel-sur-Meurthe où 320 mètres et 400 mètres linéaires ont été remplacés avec la reprise de 45 branchements pour un coût de 140 000 € HT. Il en a été de même à Étival-Clairfontaine sur la RD 424 (290 000 € HT). À l'automne, ce type de travaux sera aussi effectué à Saulcy-sur-Meurthe dans les rues des Déportés et Jean-Jaurès.

Enfin, un chantier d'envergure démarrera en fin d'année sur le secteur de Senones et Vieux-Moulin avec la remise en état d'une conduite de 800 mètres linéaires reliée au réseau de Moyennoutier (860 000 € HT). La pre-

mière phase consistera à réaliser des travaux d'interconnexion entre la rue Paul-Couzineau à Moyennoutier et la rue des Fusillés à Senones.

Des travaux pour une eau de qualité

Si les précédents travaux ont pour objectif de limiter les pertes, d'autres permettent d'assurer une eau de qualité. Ceux sur le secteur de Rougville à Taintrux en sont le parfait exemple. Pour faire face au problème d'une eau chargée en résidus de fer en raison d'une conduite vétuste, l'Agglomération a financé le renouvellement de cette dernière sur l'équivalent d'un kilomètre (216 000 € HT).

Des travaux de sécurisation

Après l'amélioration du rendement et de la qualité de l'eau, se pose aussi le problème de la sécurisation en cas de pénuries. En ce sens, un bilan besoin-ressources va être mené sur certains secteurs, comme dans le Val du Neuné, pour évaluer les possibilités d'interconnexion ou créer de nouveaux forages.

UNE NOUVELLE FACTURATION

Dès cette année, vingt-quatre communes de l'Agglomération vont profiter d'un nouveau système de facturation. La première facture devrait être envoyée durant l'automne.

Bien que la compétence Eau et assainissement soit exercée par la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020, certaines facturations sont actuellement externalisées auprès de communes ou de délégataires. Ces prochains mois, progressivement, l'Agglomération reprendra le contrôle de la facturation sur le territoire à l'exception des communes gérées par les délégataires (Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Corcieux, Fraize, Moyenmoutier, Raon-l'Étape et Saint-Dié-des-Vosges).

Parmi les 71 communes concernées, 24 d'entre elles représentant près de la moitié des 26 000 abonnés (voir ci-dessous) intégreront pleinement la nouvelle organisation dès cette année. Plus concrètement, elles bénéficieront d'un nouveau système de facturation et chaque abonné recevra deux factures par an : une facture d'abonnement dans le milieu de l'année et une facture de consommation au début de l'année N+1.

Pour 2024, la première des factures sera envoyée à l'automne afin d'assurer le bon déroulement de l'opération. En revanche, comme prévu, la facture de consommation arrivera dans le courant du premier trimestre 2025.

Les autres communes concernées profiteront du système en 2025 ou en 2026. Cette nouveauté, qui place l'eau et l'assainissement sur la même facture, pourra être amenée à évoluer les années suivantes avec la mise en place, entre autres, d'un accès abonné en ligne pour effectuer les démarches administratives.

Les 24 communes concernées : Anould, Ban-de-Sapt, Barbey-Seroux, Le Beulay, Biffontaine, Bionville, La Chapelle-devant-Bruyères, Coinches, Denipaire, La Houssière, Lesseux, Luvigny, Pierre-Percée, Les Poulières, Saint-Léonard, Saint-Rémy, La Salle, Saulcy-sur-Meurthe, Senones, Taintrux, Vexaincourt, Vienville, Vieux-Moulin et La Voivre.



Pleine réussite pour les récupérateurs

Permettant d'acquérir une cuve de récupération d'eau de pluie et un kit hydro-économe à un prix réduit, la campagne Récup'eau connaît un franc succès. Quatre mois après son lancement, ce sont près de 1 400 demandes qui ont été reçues par l'Agglomération. « On a pu aller jusqu'à 130 demandes par jour. Encore actuellement, nous commandons des camions auprès du fournisseur chaque semaine », affirme Céline Prime.

Organisée en partenariat avec l'ESAT Les Alisiers, la distribution est limitée à 100 usagers par semaine. « Le temps de vérifier l'ensemble du dossier et de faire acheminer le matériel, il existe 8 à 10 semaines d'attente insupportables », poursuit la chargée de mission de la gestion intégrée des eaux pluviales.

Une campagne qui se poursuit

Malgré cette forte demande, il est toujours possible de se procurer une cuve beige ou grise de 1 000 litres (55 €) ou de 500 litres (25 €) avec le kit hydro-économe.

Pour ce faire, il vous faut récupérer le formulaire de réservation disponible sur notre site internet (www.ca-saintdie.fr) et l'envoyer avec un justificatif de domicile de moins de trois mois ou un avis de taxe foncière (pour les propriétaires bailleurs) à l'adresse suivante : RÉCUP EAU, BP 10116 - 88100 Saint-Dié-des-Vosges. Un envoi par mail est aussi possible à recup-eau@ca-saintdie.fr

Pour plus d'informations : 06 30 20 46 14
Permanence du lundi au jeudi de 9 h à 12 h sur la place de l'Europe-Valéry-Giscard-d'Estaing



DÉVELOPPER >

ECONOMIE LA JOAILLERIE, BIJOU DU TERRITOIRE

Territoire en transition, l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges bénéficie d'un environnement naturel préservé et d'un bassin d'emplois dynamique, dans lequel se développe une filière d'excellence : la joaillerie. Aux avant-postes, Orest et Aurigane, deux entreprises qui ont fait du luxe leur quotidien. Et assurent un avenir à des centaines de collaborateurs.

OREST, LE LUXE FAÇON LVMH

Un bâtiment neuf de quelque 2 500 m² et un investissement de près de 7,5 millions d'euros : quand le groupe alsacien Orest décide d'implanter à Saint-Dié-des-Vosges sa seconde manufacture, il ne le fait pas à moitié. Cette installation, officialisée en mars dernier, a permis de répondre favorablement aux sollicitations de Tiffany&Co, qui noirciront 50 % des pages du carnet de commandes d'ici l'an prochain.

Pour ce faire, le groupe dirigé par Denis de Becker et propriété de LVMH depuis avril 2023, recrute à tour de bras. Du site provisoire dès 2021 à aujourd'hui, la chanson est la même : on forme et on embauche. Les premiers collaborateurs, une vingtaine d'ex-Inteva, ont été formés sur le site historique d'Erstein et ont validé leurs compétences par l'obtention d'un diplôme. Ils ont ensuite été une cinquantaine, puis une centaine à rejoindre Orest, acteur mondial incontournable de la joaillerie de luxe.

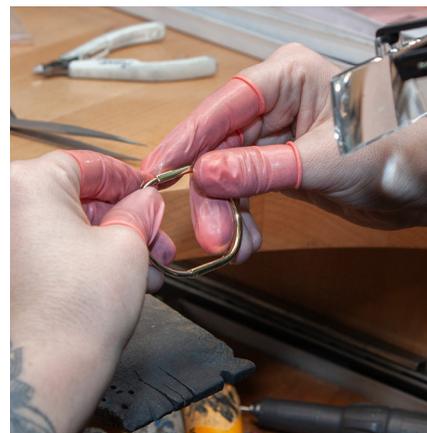
Affichant un effectif fort de plus de 200 employés aujourd'hui, Orest embauche chaque mois une dizaine de personnes pour atteindre 300 collaborateurs d'ici la fin de l'année. Le site peut dès aujourd'hui doubler sa capacité de production et absorber encore un surcroît d'activité puisqu'Orest est déjà propriétaire du

terrain attenant.

"Le niveau de qualité et de savoir-faire atteint par les joailliers d'Orest est inégalable", selon Alexandre Arnault, vice-président de Tiffany&Co. Une réputation qui court à l'international et s'explique par la qualité de l'offre de formation qui s'est déployée sur le territoire pour accompagner le développement de la manufacture.

Aurigane, continuer à voir grand

Installée depuis plusieurs décennies à quelques encablures du centre-ville déodatien, la société Aurigane a été confrontée à la même problématique qu'Orest à Erstein : un site de production qui ne suffit plus à absorber une activité croissante. Depuis plusieurs mois, le chantier a été lancé : à côté du bâtiment historique, un second est en construction avec une surface presque doublée. De nouvelles machines et un recrutement massif (on parle de doubler les effectifs !) permettront à l'entreprise d'assurer son développement dans les meilleures conditions possibles.



Une filière de formation à la hauteur des besoins

Le bassin d'emplois du territoire de l'agglomération a une véritable culture industrielle. Textile et plasturgie l'ont fait vivre pendant des décennies, développant chez les salariés le goût du travail bien fait, l'adaptabilité et l'investissement professionnel. Des qualités d'une richesse insoupçonnée lorsqu'il s'agit de travailler l'or. Cette main d'œuvre, précieuse pour Orest et Aurigane, devait cependant être formée aux subtilités de la finesse, du sertissage, de la bijouterie ou du polissage.

Très rapidement, et avec le soutien de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, une formation sur-mesure entièrement financée et accessible à tous, a été créée.

Le programme, défini conjointement par les deux industriels, l'Union des industries des métiers de la métallurgie et l'agence France Travail, et largement soutenu par la Région Grand Est, a été développé et avait besoin d'une plateforme pour décoller. Elle a été inaugurée en mars dernier : une partie dans les locaux du Pôle Formation UIMM, rue des Folmard, l'autre partie au sein du lycée polyvalent Georges-Baumont (membre du Greta), rue de l'Orme, toutes deux à Saint-Dié-des-Vosges, où bat désormais le cœur de la joaillerie de luxe.

Pré-sélectionnés grâce à la Méthode de recrutement par simulation (MRS), les stagiaires bénéficient de six mois de parcours académique comprenant un tronc commun et une spécialisation, complétés par trois périodes de deux semaines en entreprise. N'ayant par définition aucune compétence affichée dans le domaine du travail de l'or, les candidats sont sélectionnés en fonction de leurs capacités à occuper le poste, sans tenir compte de la qualification initiale et de leur expérience.

A l'issue de la formation, les stagiaires obtiendront une certification qui entérine les blocs de compétences du CAP validé.... et la garantie de trouver un emploi dans la foulée !

Plus d'infos sur formation.grandest.fr



DÉVELOPPER >



TOURISME APPRENDRE À DÉCOUVRIR EN FAMILLE

Calendrier des visites

- A la recherche de la Merlusse : pars à la découverte de Saint-Dié-des-Vosges, de son histoire et de ses lieux incontournables à la recherche de la cachette secrète de la Merlusse, les mercredi 21 et dimanche 25 août. De 14 h 15 à 15 h 30, au départ de La Boussole.

- Le parcours du petit Déodatien : tu souhaites connaître Saint-Dié-des-Vosges comme ta poche ? Apprends son histoire en t'amusant et gagne un super cadeau ! Des énigmes à découvrir, des rébus à traduire ! Le mercredi 14 août de 14 h 15 à 15 h 30, au départ de La Boussole

- City croquis : visite décalée de la ville où ton sens de l'observation et de l'imagination sera mis à contribution ! Mercredis 7 et 28 août de 14 h 15 à 15 h 30 au départ de La Boussole. Mais aussi les 21 et 22 septembre à 14 h, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine. Pour les adultes, on n'oublie pas la visite commentée "Histoire de la cité" et, nouveauté cette année, la visite de la nécropole des Tiges, référencée au Patrimoine mondial de l'Unesco !

Toutes les infos sur

<https://www.vosges-portes-alsace.fr/>
Inscription : tourisme@ca-saintdie.fr ou
03 29 42 22 22

Il ne sert à rien de vivre au milieu de pépites si l'on ne sait pas les regarder... Alors l'Office de tourisme intercommunal vous aide à comprendre, et donc à apprécier, ce que vos yeux ne savent pas ou plus voir. Une expérience à vivre en famille !

Corcieux, Fraize, Plainfaing, Raon-l'Étape, Saint-Dié-des-Vosges ou encore Senones : pousser la porte de l'un des bureaux de l'Office de tourisme intercommunal, c'est s'assurer de trouver matière à occuper conjoint et enfants durant vos congés d'été. L'offre "Famille" qui y est développée a été pensée pour cela, en tout cas. Pour trouver une activité qui corresponde aux attentes de chacun tout en partageant un moment sympa. Ces expériences sont à vivre en toute indépendance sur le territoire, ou en suivant le guide pour découvrir les trésors de Saint-Dié-des-Vosges. Vous êtes prêts ? On vous accompagne !

Les visites guidées

Elles sont 100 % déodatiennes et sont proposées durant tout l'été : Le parcours du petit Déodatien et A la recherche de la Merlusse

sont fortes d'un succès déjà éprouvé, tandis que City Croquis vit sa première saison. Son principe est simple : cette visite décalée vous propose de "croquer" ce que vous avez sous les yeux et fait donc appel à votre sens de l'observation et à votre coup de crayon (plus ou moins précis, ça n'est pas un concours de dessin !). Testée avec succès lors des dernières Journées européennes du Patrimoine, la visite sera accompagnée par Manon.

Le parcours du petit Déodatien, A la recherche de la merlusse et City Croquis nécessitent entre trois quarts d'heure et une heure. Elles sont accessibles aux familles dont les enfants affichent entre 6 et 12 printemps, ainsi qu'aux groupes, sur inscription jusqu'à la veille au soir (calendrier ci-contre). Tarifs : 5 euros avec le goûter et 2 euros par personne accompagnant.

Ces trois visites guidées sont autant de défis que vous pouvez également relever en totale autonomie. Au bureau de l'Office de tourisme de La Boussole, place Jules-Ferry à Saint-Dié-des-Vosges, on peut en effet vous remettre un petit guide qui vous donnera tous les éléments pour vivre pleinement votre aventure !

Explor'game

Habile mélange entre le jeu de piste et le géocaching, empruntant aux codes des jeux vidéo et s'inspirant des rouages de l'escape game, l'Explor'game est un jeu d'aventure dont vous êtes le héros.

Il se joue en famille, entre amis ou en équipe, afin d'aider Pierre et la confrérie du fil d'or à retrouver nos trésors oubliés. Vous allez vous interroger beaucoup, courir parfois, rire très souvent, patauger un peu aussi mais quel bonheur de relever ce défi qui allie bonne humeur et découverte de l'histoire patrimoniale du territoire !

Cette animation d'une heure trente vous est proposée à Corcieux et dans les jardins de l'abbaye de Moyenmoutier, selon vos propres disponibilités. Pour y participer, vous aurez besoin d'une tablette pour cinq joueurs, à louer 20 euros, sur réservation, aux bureaux de l'Office de tourisme de Corcieux et de Senones.

Le sentier du Sagard

Sillonant le Défilé de Straiture et sa forêt, le sentier du Sagard s'étend sur 4,5 km à Ban-sur-Meurthe-Clefcy, tout au sud de notre territoire. En deux heures de jeu, les 3-7 ans et les 8-12 ans, livret d'exploitation dédié à leur tranche d'âge en mains, suivront une dizaine de points d'intérêt au départ de la scierie du Lançois, et solliciteront tous leurs sens : observation, odorat, toucher, ouïe... au fil de ce sentier pédagogique qui leur en

apprendra beaucoup sur la nature.

Porté par l'association du Lançois, le sentier est à parcourir en famille, de façon autonome. Le livret d'exploration est disponible gratuitement dans les bureaux de l'Office de tourisme intercommunal et à la scierie du Lançois, RD73.

Les balades ludiques de RandoLand

Elles sont sympas, ludiques, à boucler en trois quarts d'heure à une heure de marche, les balades RandoLand immergent les familles en ville ou en pleine nature. Trouver un indice, répondre à une énigme et avancer ainsi dans votre lieu de découverte, voilà le concept simple mais toujours efficace !

Six balades ludiques sont proposées sur le territoire : à Senones, Etival-Clairefontaine, Corcieux et Saint-Dié-des-Vosges. Elles sont accessibles aux enfants à partir de 4 ans et comptent trois niveaux de jeu. Le livret est disponible dans les offices de tourisme. L'investissement de 2 euros par livret est vite rentabilisé puisqu'une récompense sera remise au terme de la randonnée !



VIVRE ENSEMBLE >



LA GÉOGRAPHIE SE DÉCENTRALISE

Du 4 au 6 octobre, la 35^e édition du Festival International de Géographie proposera des rendez-vous autour de la thématique « terres » et du territoire invité « Les Alpes » sur l'ensemble de l'agglomération déodatienne.

Toutes
les informations
sont à retrouver
sur le site
www.fig.sddv.fr

Du point de vue géographique, le territoire est une portion d'espace appropriée. On pourrait alors penser que le Festival International de la Géographie, qui célèbre la science du présent sous différentes formes, se cantonne à sa ville mère, Saint-Dié-des-Vosges.

Dans les faits, la réalité est tout autre : depuis quelques temps, l'équipe organisatrice souhaite faire rayonner l'événement sur un territoire de plus en plus étendu, dans lequel la communauté d'agglomération est pleinement comprise. En 2023, une vingtaine de rendez-vous avaient été proposés dans seize communes de l'intercommunalité. Cette année, s'il est encore impossible de connaître avec précision les lieux et les horaires en ce début août, il est certain que le thème « terres » et le territoire invité « Les Alpes » seront évoqués dans plusieurs communes du 4 au 6 octobre. « Ce seront des conférences ou des rencontres littéraires. L'intérêt est d'amener le Festival auprès d'un public éloigné », explique l'équipe organisatrice.

Pour le public qui peut se déplacer, des aides sont prévues : sous réserve d'être en

possession d'un justificatif à retirer à l'espace Accueil du Festival, le retour en TER Fluo vers une destination du Grand Est ne coûtera qu'un euro. Il est également possible d'envisager une solution de covoiturage grâce aux applications existantes, dont celle soutenue par l'Agglomération, Illicov.

Toujours dans une volonté d'ouverture, le Festival International de Géographie se délocalise aussi dans les établissements scolaires. Écoles, collèges et lycées ont ainsi pu demander, gratuitement, la venue d'un intervenant. Pour cette 35^e édition, 80 inscriptions ont été enregistrées. « Les plus petits sont sur des sujets qui concernent la sensibilisation à l'environnement et le développement durable. Plus ils grandissent, plus on essaye de rentrer en lien avec le thème », précise l'équipe organisatrice.

De quoi permettre à des géographes, auteurs ou encore illustrateurs de partager leurs savoirs et de poursuivre l'un des objectifs du Festival : transmettre la connaissance dès le plus jeune âge.

UN FESTIVAL FÉDÉRATEUR

Avec ses dizaines de milliers de visiteurs annuels, le Festival International de Géographie (FIG) constitue une vitrine d'envergure pour le territoire. Plébiscité, l'aubaine profite principalement aux hôteliers, aux hébergeurs, aux restaurateurs ou encore aux commerçants.

Mais si l'événement attire grâce à son aura, il n'oublie pas de mettre le local à l'honneur dans sa programmation. Par exemple, l'année dernière, il n'était pas rare de trouver des produits fabriqués par des producteurs vosgiens sur la Place de la Gastronomie. Ou, au sein même des conférences, tables-rondes et autres rendez-vous, trouver des interventions avec des acteurs de la Déodat.

Cette année, au-delà de mettre en avant le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et culturelle porté par la communauté d'agglomération (voir par ailleurs), le Festival entend corréler l'aspect social à l'aspect festif. Installé au parc Jean-Mansuy, l'éco-resto (qui valorise lui aussi les produits locaux) sera meublé et équipé (vaisselle, décoration...) grâce à un partenariat noué avec l'association Emmaüs de Fraize. « Ça permet d'être dans une démarche plus écoresponsable en évitant le gâchis plastique. Mais c'est aussi une

opportunité de mettre en valeur une fondation qui fait de l'économie sociale et solidaire en favorisant la réinsertion », affirme l'équipe organisatrice.

Le FIG, c'est aussi mettre sur le devant de la scène des entreprises locales innovantes, de renommée nationale, comme « Oyas » qui sera à découvrir dans une exposition située à l'Office de tourisme du pôle culturel et touristique La Boussole. Tout visiteur pourra découvrir l'histoire d'un concept proposé à Fraize autour de pots en céramique microporeuse enterrés près des plantes et remplis d'eau qui permettent de laisser échapper progressivement l'humidité nécessaire. Mieux encore, à la faveur d'un partenariat, ces « Oyas » seront décorés aux couleurs du Festival et proposés à l'achat dans l'espace vente situé au parc Jean-Mansuy. Pour les uns et pour les autres, l'occasion fait assurément le larron.



Le CTEAC s'invite au FIG

Se voulant ouvert à tous, le Festival International de Géographie s'adresse même aux tout-petits ! Une nouveauté de cette 35^e édition que l'on doit principalement au partenariat noué avec le Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle porté par la communauté d'agglomération.

Samedi 5 octobre, le FIG Junior accueillera l'Ours Rouge et sa valise pour proposer aux enfants câlins et activités. Cette création de tissu faite main viendra conclure son année de voyage sur l'Agglomération avant de repartir, en train, le dimanche.

Du 4 au 12 octobre, au musée Pierre-Noël se tiendra également une exposition d'œuvres réalisées par un jeune public dans le cadre de la résidence de l'équipe d'architectes-médiatrices Heruditem sur le territoire de la Vallée de la Fave. Maquettes, cartes et bien d'autres éléments conçus manuellement expliqueront comment l'architecture peut s'inspirer de la nature et comment la forêt se construit. Un ensemble qui avait déjà été visible en juillet dernier au centre socio-culturel de la Fave à Provenchères-et-Colroy.



VIVRE ENSEMBLE >



REOMI UN ESSAI À TRANSFORMER

Après la période d'essai de six mois dont les premiers effets se sont ressentis sur le tonnage, la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères est officiellement entrée en vigueur depuis début juillet. Les habitants qui ne possèdent pas leurs bacs sont invités à se signaler auprès du service Déchets.

Emménagement / déménagement : faites-en nous part

Si vous êtes concernés par un emménagement ou un déménagement, il convient d'en informer le service Déchets. Dans le cas contraire, les factures seront toujours envoyées à votre « ancien » domicile et devront être payées.

Contact : 03 29 52 65 59 / dechets@ca-saintdie.fr

Cette fois, la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative est officiellement lancée. Après un premier semestre où seule la part d'abonnement était comprise, le second semestre comprend également une part incitative dans la facture. Pour rappel, en 2024, la part incitative concerne l'ensemble des levées effectuées après les six comprises dans la part d'abonnement entre juillet et décembre inclus. En 2025, sur l'ensemble de l'année, 12 levées seront comprises dans la part abonnement.

Une diminution des ordures ménagères

« Le but de l'incitatif n'est pas de faire payer plus ou moins cher les habitants mais c'est vraiment d'accentuer le geste du tri et d'avoir moins d'ordures ménagères envoyées à l'incinération », précise Kévin Viry, directeur du service Déchets. Pour l'instant, l'effet escompté est là. De janvier à mai 2024, 4 923 tonnes d'ordures

ménagères ont été ramassées soit 985 tonnes (- 16,6 %) de moins par rapport à la même période en 2023. En revanche, sur la même durée, le nombre de recyclables a augmenté de 23,7 % passant de 1 576 tonnes en 2023 à 1 950 tonnes en 2024.

Satisfaisant, le bilan n'est cependant pas parfait selon Kévin Viry : « On a un bon nombre de déchets envoyés à l'incinération qui peuvent être encore valorisés au travers les déchetteries ».

En cas de manquement, signalez-vous

Si vous n'avez pas encore reçu votre bac pucé ou si vous n'avez, tout simplement, pas été recensé, il est désormais urgent de le faire en contactant le service par téléphone au 03 29 52 65 59 ou par mail à dechets@ca-saintdie.fr. Pour rappel, en l'absence d'un bac pucé, l'utilisateur est amené à payer le tarif maximum (abonnement et part variable inclus).

La redevance incitative pour tous

Réunis en conseil communautaire le 24 juin dernier, les élus de la communauté d'agglomération ont acté les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Sur la partie de l'Agglomération qui bénéficiait d'une phase à blanc lors du premier semestre, la part d'abonnement annuel (12 levées) ne varie pas. Seule modification : une part variable s'ajoute pour chaque levée supplémentaire.

Sur le secteur Fave Meurthe et Galilée, le système étant déjà expérimenté depuis plusieurs mois, la part d'abonnement (12 levées et 40 kg) diminue tandis que la part variable fonctionnant sur toute levée et tout kilogramme supplémentaire a augmenté.

TARIFS SUR L'AGGLOMÉRATION							
(55 communes - Abonnement intégrant 12 levés et 40 kg)							
FOYER	INDIVIDUEL	EN POINT DE REGROUPEMENT	PRODUCTEUR NON MÉNAGER				
			BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 660 L	BAC 770 L
	125,25 €	106,46 €	168,80 €	289,38 €	434,06 €	795,79 €	928,40 €
	187,87 €	159,69 €	BAC PONCTUEL (TARIF À LA LEVÉE)				
 et +	250,50 €	212,92 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L		
RÉSIDENCE SECONDAIRE	187,87 €	159,69 €	4,20 €	7,20 €	19,90 €		

SAUF SECTEUR FAVE MEURTHE ET GALILÉE						
(22 communes - Abonnement intégrant 12 levés et 40 kg)						
FOYER	INDIVIDUEL	EN POINT DE REGROUPEMENT	PRODUCTEUR NON MÉNAGER			
			BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L	BAC 770 L
	108,28 €	92,55 €	138,29 €	234,58 €	639,04 €	744,97 €
	153,51 €	130,99 €	BAC PONCTUEL (TARIF À LA LEVÉE)			
 et +	208,98 €	178,18 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L	
RÉSIDENCE SECONDAIRE	153,51 €	130,99 €	4,20 €	7,20 €	19,90 €	

	PART VARIABLE HORS FAVE MEURTHE GALILIÉE	PART VARIABLE SECTEUR FAVE MEURTHE GALILIÉE
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 30 L		0,40 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 140 L	0,47 €	1,86 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 240 L	0,80 €	3,19 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 360 L	1,19 €	
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 660 L	2,19 €	8,77 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 770 L	2,56 €	10,23 €
LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 5 000 L	16,58 €	66,43 €
KILO SUPPLÉMENTAIRE		0,10 €

	ABONNEMENT COMMUNES HORS FAVE MEURTHE GALILIÉE	ABONNEMENT COMMUNES SAUF SECTEUR FAVE MEURTHE GALILIÉE
ABONNEMENT À L'ENTITÉ	106,46 €	92,55 €
ABONNEMENT PAR BAC DE 140 L	49,90 €	43,40 €
ABONNEMENT PAR BAC DE 240 L	85,54 €	74,40 €
ABONNEMENT PAR BAC DE 360 L	128,31 €	
ABONNEMENT PAR BAC DE 660 L	235,24 €	204,60 €

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

BARBEY-SEROUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Charte du randonneur

Respectez le tracé des sentiers
N'utilisez pas de raccourcis !

Pas de feu dans
les zones à risque

Emportez vos déchets...
La nature n'en veut pas !

Tenez votre animal de
compagnie en laisse !

Vos repères

- Limite communale
- Routes départementales secondaires
- Routes communales

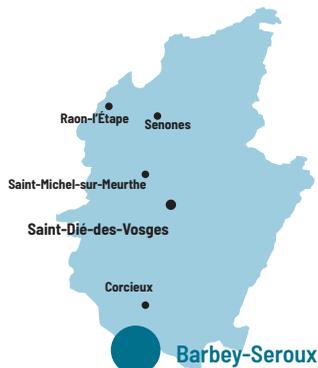
- Repère signalétique
- Parking
- Aire de Pic nic
- Mairie / Hôtel de ville
- Eglise / Chapelle
- Point de vue
- Sites
- Monument historique
- Calvaires

VOIES DOUCES CYCLO-PÉDESTRES

- Liaisons douces intercommunales
- Liaisons douces communales
- Le pays des Mangeurs de Pierre
Chemin balisé

BARBEY-SEROUX, CŒUR DE PIERRE

Des champs de patates à son champ de roches, Barbey-Seroux parvient à conserver une authenticité touristique au fil des années. Une authenticité à laquelle tient le maire Bernard Liégeois, tombé amoureux du village qu'il a découvert en 1983.



Carte d'identité

Nombre d'habitants : 144
 Gentilé : Barbey-Serouxoï(s)
 Barbey-Serouxoï(s)
 Altitude moyenne : 600 m
 Superficie : 7,32 km²
 Superficie forestière : 91 hectares
 Code postal : 88 640

Communes proches

Corcieux : 6 km
 Gérardmer : 12 km
 Bruyères : 13 km
 Le Tholy : 18 km
 Saint-Dié-des-Vosges : 25 km

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et jeudi de 17 h à 18 h 30

UNE HISTOIRE QUI A LA PATATE

Née d'une fusion entre les villages de Barbey et Seroux en 1457, la commune a longtemps été un terrain propice à la plantation de pommes de terre. Pour en témoigner, de nombreux petits murets délimitant jadis les parcelles sont encore visibles malgré une réappropriation des terres ayant conduit de nombreux habitants à s'exiler pour trouver un travail.

Au début des années 1900, si la patate faisait vivre les Barbey-Serouois, elle pouvait également permettre de créer... des vêtements ! Selon certaines rumeurs contestées, les cultivateurs profitaient d'avoir des sacs destinés au rangement des féculents pour les découper et en faire des habits.

En dépit de cette pauvreté, ceux qui se faisaient appeler les « sacs de seroux » souhaitaient développer leur commune en construisant un édifice religieux ; faute de



moyens, ils se rabattrent sur une cloche qu'ils installèrent sur le toit de la mairie. Toujours présente de nos jours, elle sert désormais à annoncer les décès des habitants locaux.

DES ATOUTS TOURISTIQUES

Au-delà d'être une commune aux anecdotes croustillantes, Barbey-Seroux a des atouts touristiques d'envergure. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre la route de la Grande Roche. Non loin du col des Arrentès, le spectaculaire champ de roches renvoie ceux qui s'y aventurent à la période glaciaire avec ses 50 000 ans d'existence. Sur près de 400 mètres de long et 40 mètres de large, un chaos de roches composé de granit, de grès et de gneiss est à emprunter au détour d'un sentier de randonnée facilement accessible.

De facilité d'accès, il en est aussi question pour le deuxième atout barbey-serouois, le Giraupaire. Non loin de la scierie, seule industrie présente sur la commune, l'endroit offre un sublime point de vue sur le territoire bruyérois après un petit kilomètre à pied.

Jouissant d'une proximité avec les sites touristiques voisins, Barbey-Seroux peut aussi être un lieu de villégiature haut de gamme grâce à la construction récente de plusieurs chalets permettant à des familles et des groupes d'amis de se loger.



Bernard Liégeois, un homme de défis

Un Ch'ti à Barbey-Seroux. Ce n'est pas le nom d'une nouvelle télé-réalité mais bien le parcours de Bernard Liégeois. Maire de la commune depuis 2018 suite à une démission, avant d'être élu en 2020, le Barbey-Serouois né à Berlainmont (Nord) a longtemps fait carrière en tant que commercial. Après plusieurs points de chute, c'est en 1983 que Barbey-Seroux est devenu son « chez lui ». Il ne pouvait en être autrement pour cet ancien sportif qui a fait de la nature environnante son terrain de jeu favori.

Amoureux de l'effort sur une longue durée, il est surtout un homme de défi ayant déjà gravi le Kilimandjaro, effectué des ultra-trails reconnus et multiplié les marathons. Une mentalité qu'il retrouve dans son mandat actuel, qui place l'accessibilité au rang des priorités. « *Je ne voulais pas laisser mourir mon village. Je voulais redresser les choses qui n'avaient pas été faites avant* », précise le premier édile. Il ne reste plus qu'à relever ce nouveau défi.



LES TEMPS FORTS >



En ce mois de septembre, La Boussole met en avant le patrimoine !

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, la Boussole accueille le samedi 21 septembre diverses manifestations ouvertes à tous et gratuites :

10 h 30 [Conférence] : Présentation de l'ouvrage "L'habitat rural des Hautes-Vosges, du territoire à la ferme" par son auteur, Jean-Yves Henry.

14 h 30 [Conférence] : Présentation du roman historique Juriknos, « Né de la montagne » par son auteur Thierry Jacquot.

11 h, 14 h, 15 h et 16 h ; Découverte des sous-sols où sont conservés les ouvrages les plus anciens et les plus précieux. *Visite de 45 minutes sur inscription*

L'équipe jeu vidéo met le Patrimoine à l'honneur !

Venez jouer sur place à une sélection spéciale Histoire et Patrimoine.

Durant tout le mois de septembre

Exposition Livres & reliures : exposition des reliures les plus anciennes des collections.

Salle d'exposition, visite libre.

Entre septembre et octobre

Le Graduel de Saint-Dié fait son retour dans la Boîte au Trésor ! Ce manuscrit monumental de 53 kg contient plus de 700 pages de partitions musicales.

Boîte au Trésor, visite libre.

Chants grégorien et polyphonies sacrées du Moyen-Âge

Dimanche 1^{er} septembre, l'ensemble vocal Trecaum vous donne rendez-vous à 16 h, à l'Eglise Notre-Dame-de-Galilée de Saint-Dié-des-Vosges pour un concert de chants grégoriens et de polyphonies sacrées du Moyen-Âge.

Entrée gratuite.



Le Spectacle vivant fait sa rentrée !

Le pôle Spectacle vivant de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges vous convie à sa soirée de lancement de la saison 2024-2025 le vendredi 6 septembre à 20 h à l'Espace Georges-Sadoul de Saint-Dié-des-Vosges.

Lors de cette soirée festive par excellence, animée par l'artiste déodatien Ced d'Arcy, vous aurez l'occasion de découvrir la programmation de la nouvelle saison en accord avec le thème du FIG de cette année : « terres », mais aussi de découvrir ou redécouvrir l'exposition de l'association Lu².

Evidemment, l'intégralité de la saison vous sera présentée, qui mêlera cette année encore diversité artistique et innovation ; talents émergents et confirmés ; créations locales et artistes éloignés, dans les villages et les quartiers de tout le territoire ! Cette soirée marquera l'ouverture de la billetterie, il ne faut donc pas la manquer !

Entrée libre.

SPECTACLE VIVANT





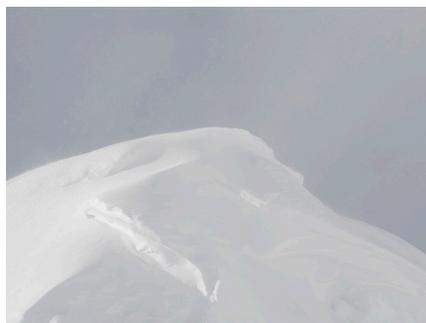
Le musée Pierre-Noël voit l'Été en Grand

Dans le cadre de l'Été en Grand de Saint-Dié-des-Vosges, le musée Pierre-Noël vous convie à sa rencontre intitulée « La conservation des collections de guerre » le vendredi 9 août de 10 h à 11 h. Venez découvrir les coulisses de la conservation des objets militaires : démonstration de conditionnement, conservation préventive, mise en valeur des collections... Avec l'équipe de régie et récolement du musée !

Entrée libre.

Toujours dans le cadre du festival l'Été en Grand, venez assister à la visite commentée de l'exposition « L'îlot utopique de Raon-L'Etape » le vendredi 9 août de 14 h à 15 h 30. Elsa Thouvenot, directrice du musée Pierre-Noël, vous fera découvrir l'œuvre des architectes Pascal Häusermann et Claude Costy, et en particulier le motel « L'Eau Vive » de Raon-l'Etape. Vous pouvez également profiter de l'exposition « L'îlot utopique de Raon-l'Etape, Pascal Häusermann et Claude Costy » jusqu'au 25 août !

Entrée libre.



Journées européennes du patrimoine et exposition au musée

Du 21 septembre au 5 janvier, le musée Pierre-Noël vous invite à découvrir l'exposition « La neige rend aveugle #7, Derniers flocons », un projet photographique de l'association LIBrE initié par Jean-Yves Camus et Antonio Guzman. L'inauguration aura lieu le 20 septembre à 18 h.

Les Journées européennes du Patrimoine se dérouleront le 21 et 22 septembre. Le programme détaillé de cet événement est disponible sur ca-saindie.fr

Entrée gratuite.

Soroptimist met à l'honneur les femmes !

- Le club féministe Soroptimist de Saint-Dié-des-Vosges organise le dimanche 22 septembre de 9 h à 18 h une « Journée des artisanes et des doigts de fées », à la salle Roger-Loury d'Anould, située au 75 place de Montluçon.

Buvette et petite restauration sur place.

Entrée libre.

- Dans le cadre d'Octobre Rose et en partenariat avec les « Bulles Roses », le club Soroptimist se mobilise également et vous invite au spectacle de l'humoriste Mademoiselle Serge avec en première partie le chanteur déodatien Ced d'Arcy. Rendez-vous le samedi 19 octobre à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite pour une soirée conviviale à partir de 20 h. L'ensemble des bénéfices de cette soirée sera reversé à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL).

Petite restauration sur place.

Entrée 20€ : billetterie à l'office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges.



CÉDRIC BENOIT

Cédric Benoit a arpenté mille fois le territoire de l'Agglomération, guitare à la main. Ced d'Arcy, lui, doit se faire connaître. Son premier album "Au tournant", dont la sortie est attendue en septembre, devrait l'y aider !



« Je n'ai plus les rêves de mes 20 ans : le succès, les tubes... Les rêves changent, nous n'avons plus les mêmes envies, plus les mêmes ambitions. Aujourd'hui, je veux faire ma musique comme je l'entends, avec ma vision. » Dans un monde qui va vite, Cédric Benoit, prof de guitare dans l'esthétique des musiques actuelles amplifiées au conservatoire Olivier-Douchain et à l'école de musique de Baccarat, essaie de trouver sa place d'artiste. *« La façon de consommer la musique a aussi évolué, tout est dématérialisé, les codes ont changé, les réseaux sociaux prennent une place énorme et impactent notre travail de musicien. »*

À bientôt 44 ans, ce Déodatien originaire de Combrimont a décidé de relever le défi avec Ced d'Arcy. *« D'arder, brûler. D'arcis, ceux qui avaient des terres brûlées. Ced d'Arcy vient d'une terre brûlée, est né sur des cendres. »* Les cendres de Luna Gritt notamment, groupe avec lequel il a beaucoup tourné de 2012 à 2019. Puis est arrivé le confinement. Au vert dans la campagne déodatienne, Cédric Benoit a décidé de prendre en main les rênes de sa vie artistique. *« La création, j'ai ça dans le sang. Alors j'ai écrit plein de choses. Des textes sur l'attitude des gens, leurs histoires, sur les choses qui me touchent, les affres du quotidien,*

l'amour, les incompréhensions, la solitude...» Des sujets abordés de manière légère, avec autodérision. Mais surtout, grosse révolution dans la vie du musicien : des textes écrits en français ! *« Je suis un pur produit de la pop anglaise et chanter dans ma langue maternelle, je n'avais jamais fait ça ! Cela m'a permis de jouer avec les mots, les dictons, de travailler le second degré. Je ne peux plus me cacher, je suis sorti de ma zone de confort... »*

Une zone de confort dans laquelle ce fils de batteur se sentait pourtant bien ! Lui qui baigne dans la musique depuis toujours s'est essayé à la batterie à 14 ans puis à la guitare à 15. Des cours de musique, il ne connaît que la vision de l'enseignant et utilise sa propre expérience pour guider au mieux ses élèves, armé des qualités qui sont les siennes : la sensibilité, la rigueur qui frôle l'obsession, l'exigence pour lui, l'indulgence pour ses élèves.

L'actualité de Ced d'Arcy

Après des années à écrire, composer, travailler les maquettes, les arrangements, enregistrer, Cédric Benoit a propulsé Ced d'Arcy sur le devant de la scène en début d'année. Mixé et masterisé par Yann Arnaud à Paris, l'album «Au tournant» sortira en septembre. Un disque vinyle, véritable objet qu'on garde plus qu'on ne le consomme, dont vous avez peut-être déjà entendu quelques extraits : «Cœur au shaker», «Les Aimants» et, d'ici quelques jours, «Guet apens». Ced d'Arcy participera à la soirée de lancement du Spectacle vivant, le 6 septembre à 19 h 30 à l'Espace Sadoul. La sortie officielle de l'album se fera sur la scène de la MJC Pichon à Nancy le 13 septembre et, déjà, plusieurs dates sont prévues dans la foulée, dont le 19 octobre à Sainte-Marguerite dans le cadre d'Octobre rose ! Plus d'infos ? Des pré-commandes ? <https://www.instagram.com/ceddarcy> <https://www.facebook.com/ceddarcy/> <https://www.youtube.com/@ceddarcy>